

Face à l'urgence climatique, le groupe Caisse des Dépôts se mobilise pour la neutralité carbone à horizon 2050 et accroît ses financements en faveur des projets territoriaux verts

Paris, le 28 novembre 2019

Pour lutter efficacement contre les fractures territoriales et les inégalités sociales, le groupe Caisse des Dépôts mobilise des moyens de financement considérables en faveur d'un développement économique bas-carbone et résilient au changement climatique. A l'occasion de la semaine de la finance climat, le Groupe Caisse des Dépôts rehausse son ambition climatique en engageant l'ensemble de ses métiers à concourir par leurs actions et outils de financement à la limitation du réchauffement climatique à 1,5°C.

Cet engagement se traduit notamment par :

- **Une hausse de son objectif de financement de la transition écologique et énergétique (TEE) :** annoncés en 2018 à hauteur de 16 Md€, les financements en faveur de la TEE d'ici 2020 sont déjà revus à la hausse. La **Banque des Territoires et Bpifrance mobiliseront 18 Md€ pour soutenir des projets à impact climatique positif. Au total, le Groupe mobilisera 20 Md€ sur 2018-2020.**
 - **Concernant la décarbonation de ses portefeuilles de placements financiers,** le Groupe (CDC, Bpifrance et CNP Assurances) qui avait dépassé ses objectifs¹ en 2018 développera, pour atteindre la neutralité carbone, **des méthodologies performantes et transparentes en s'appuyant notamment sur l'alliance « UN convened Net Zero Asset Owner Alliance » pilotée par UNEP-FI et les PRI.**
 - **Un renforcement de sa politique concernant le charbon thermique :** le Groupe, qui ne finance aucune entreprise dont le chiffre d'affaires est exposé à plus de 10% au charbon thermique, rejoint l'Alliance Powering Past Coal et, à compter de 2021, n'effectuera aucun nouvel investissement dans les sociétés qui développent de nouvelles centrales à charbon.
- **Une ambition réhaussée**

En septembre dernier, la CDC s'engageait à aligner **ses portefeuilles de placements financiers** sur un objectif de neutralité carbone à horizon 2050.

Le Groupe s'engage aujourd'hui à inscrire aussi **ses financements** dans des projets territoriaux et dans les entreprises françaises dans le cadre des orientations de la « stratégie nationale française vers la **neutralité carbone à horizon 2050** » adoptée en décembre 2018.

- **Financement de la transition des territoires : la Banque des Territoires et Bpifrance accélèrent**

Pour atteindre ses objectifs climatiques, le Groupe cherche à accompagner une **transition bas carbone juste**. Il cherche, via ses divers instruments de financement, à limiter l'étalement urbain en renforçant l'attractivité des cœurs de ville, à développer une mobilité durable et accessible, à réduire les émissions du secteur du bâtiment ainsi que la précarité énergétique et à accompagner les territoires dans leur transition énergétique, tout en veillant à la qualité de leurs emplois.

¹ Objectif pour la période 2014-2020 : -20% d'émissions de GES - Objectif atteint en 2018 puisque l'empreinte carbone des portefeuilles actions au niveau du Groupe a diminué de 45% et celle des portefeuilles obligataires de 55% pour la CDC.

Après avoir apporté 11 Md€ de financements au service de la transition entre 2018-2019, le groupe Caisse des dépôts via la Banque des Territoires et Bpifrance réhausse sa cible de financements 2018-2020 de 16 Md€ à 18 Md€.

Concrètement, cette ambition accrue concerne notamment le financement par Bpifrance des développeurs d'énergies renouvelables, ainsi que le financement par la Banque des Territoires d'infrastructures de production d'énergies renouvelables, de logements plus performants sur le plan énergétique et de réhabilitations thermiques, au-delà de son accompagnement des collectivités territoriales dans leur adaptation à l'ère post-charbon, dans le cadre des contrats de transition écologique (C.T.E.) et des projets de territoire.

En intégrant également les placements financiers verts via le métier Gestion d'actifs de l'Etablissement Public, **l'objectif de financement contribuant à la TEE est porté à 20 Md€ d'ici 2020.**

- **Portefeuilles 100% décarbonés d'ici 2050 : le Groupe renforce son dialogue actionnarial et déclinera des trajectoires scientifiques et transparentes**

Alors que la Caisse des Dépôts a largement dépassé ses objectifs visant la diminution de l'empreinte carbone de ses portefeuilles de placements financiers, elle a franchi une étape supplémentaire lors du Sommet Climat des Nations Unies en septembre 2019 : un engagement de neutralité carbone de sa gestion d'actifs d'ici 2050.

Tous les 5 ans, à partir de 2025, elle se fixera des objectifs paliers avec des premiers résultats présentés en 2023.

Dans cette optique,

- elle travaillera, avec les membres de l'Alliance et ses conseils scientifiques, **à sélectionner une méthodologie pour objectiver une trajectoire** permettant d'assurer la compatibilité de ses portefeuilles avec un scénario 1.5° ;
- elle a d'ores et déjà lancé une initiative de place pour développer 3 fonds comportant une méthodologie d'alignement sur l'accord de Paris. Cette initiative collaborative devrait permettre de **tester plusieurs approches différentes** ;
- la CDC et ses filiales (CNP Assurances et Bpifrance) poursuivront le dialogue actionnarial qu'elles mènent de manière soutenue et en continu avec les entreprises financées en **tirant les conclusions de son enquête actionnariale sur l'exposition de son portefeuille au risque climatique. Elles demanderont aux entreprises dans lesquelles elles détiennent des participations de s'inscrire dans des trajectoires scientifiques de décarbonation de leurs activités.**

- **Un renforcement de sa politique en vue d'appuyer la fin de l'exploitation du charbon thermique**

Le Groupe rappelle son engagement à ne plus investir **dans des entreprises dont l'exposition de l'activité au charbon dépasse 10% du chiffre d'affaires**. Il encourage désormais toutes les sociétés dont il est actionnaire et dont le chiffre d'affaires reste, même de façon résiduelle, exposé au charbon thermique, à **viser une production électrique à base de charbon proche de 0 avant 2030 au sein des Etats-membres de l'OCDE, et avant 2050 dans le reste du monde.**

Pour s'assurer de l'efficacité de ce dialogue, **d'ici 2021, aucun nouvel investissement ne sera fait dans les sociétés qui développent de nouvelles centrales à charbon.**

Pour accroître son soutien au développement de politiques de désengagement des activités d'extraction et d'usage de charbon thermique, il rejoint la Powering Past Coal Alliance (PPCA) aux côtés de l'Etat français.

Au-delà du charbon thermique, en 2020, le Groupe complètera sa politique climat de lignes directrices sur les énergies fossiles destinées à préciser les critères de sélection des actifs et les attentes actionnariales du Groupe. Elle sera établie en référence à l'objectif de neutralité carbone à horizon 2050.

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les retraites et la formation professionnelle, les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Contact presse

Caisse des Dépôts

Groupe Caisse des Dépôts - Service presse : +33 1 58 50 40 00

 |  |  |  [caissedesdepots.fr](https://www.caissedesdepots.fr)